



- ▶ Loi El Khomri-Valls-Hollande : attaques contre le droit du travail.
- ▶ RIFSEEP<sup>1</sup> et modulation de service : remise en cause du **statut de la Fonction publique**, le **code du travail** des fonctionnaires.
- ▶ Temps de travail, droits sociaux, sécurité sociale, UNEDIC, salaires, emploi, services publics, éducation, enseignement supérieur, recherche...

## L'archaïsme et le retour au 19ème siècle ne doivent pas passer !!



La CGT FERC Sup se bat inlassablement contre les attaques portées par ce gouvernement contre le travail dans son secteur : politique de primes de performance et d'« excellence », tentative d'instauration du RIFSEEP mettant à bas l'égalité de traitement pour les personnels BIATSS et de la modulation de service des enseignants réduisant à néant les durées de travail statutaires.

Partout la même violence contre les titulaires et contractuels des services publics ou contre les salariés du privé pour les déposséder de leur travail et des garanties collectives qui les protègent de l'appétit dévorant du patronat et du capital.

**Conformément aux décisions de son Conseil national de février 2016, la CGT FERC Sup appelle tous les syndiqués de l'union et leurs syndicats à agir partout où c'est possible pour développer la lutte contre la loi « Travail », contre le RIFSEEP et contre la modulation de service.**

**Plusieurs dates sont d'ores et déjà proposées. Le 9 mars est la première de ces occasions pour faire voir et entendre notre colère, pour exprimer notre refus de cette fuite en avant réactionnaire contre les droits et libertés des travailleurs.**

Pour la CGT, cet appel est lancé par plusieurs Unions départementales, par l'UGICT et de nombreux syndicats (cheminots, commerce...) et par la Confédération générale du TRAVAIL. Dans notre secteur, les organisations étudiantes appellent à une journée de mobilisation et de manifestations.

**Le premier ministre doit retirer son projet de loi contre le « Travail », ni amendable, ni négociable !**

**Nous appelons nos collègues, partout où c'est possible, de faire de la journée du 9 mars 2016 une première étape de mobilisation et de grève.** Notre Fédération, la FERC CGT a déposé un préavis de grève couvrant la période du 9 mars au 15 avril 2016.

## La CGT FERC Sup est partie prenante de cette mobilisation. Partout, construisons la contre-offensive.

<sup>1</sup> Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel